



ALM OFFENSIF

Rapport annuel au 31 Décembre
2019

Société de gestion : AG2R LA MONDIALE
GESTION D'ACTIFS
Siège Social : 151-155 Rue de Bercy 75012
Paris

Dépositaire : BNP PARIBAS SECURITIES
SERVICES

Sommaire

Rapport de gestion

| | |
|----------------------------------|---|
| Orientation des placements | 3 |
| Politique d'investissement..... | 8 |

Comptes annuels

| | |
|-------------------------|----|
| Bilan actif | 14 |
| Bilan passif..... | 15 |
| Hors-bilan..... | 16 |
| Compte de résultat..... | 17 |

Comptes annuels - Annexe

| | |
|--|----|
| Règles et méthodes comptables..... | 18 |
| Evolution de l'actif net | 20 |
| Complément d'information 1 | 21 |
| Complément d'information 2 | 22 |
| Ventilation par nature des créances et dettes | 23 |
| Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument | 24 |
| Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan | 25 |
| Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan | 26 |
| Ventilation par devise de cotation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan | 27 |
| Affectation des résultats..... | 28 |
| Résultat et autres éléments | 30 |
| Inventaire | 31 |

ORIENTATION

IDENTIFICATION

OPC d'OPC

Jusqu'à 100% de l'actif net du fonds

OBJECTIF DE GESTION

Le fonds a pour objectif de réaliser sur la durée de placement recommandée une performance égale à celle de l'indice composite suivant calculé coupons et dividendes réinvestis :

**54% MSCI WORLD
+ 26% CAC 40
+ 15% BARCLAYS CAPITAL EURO AGGREGATE BOND
+ 5% EONIA CAPITALISE JOUR.**

La stratégie de gestion de ce fonds est discrétionnaire et applique un processus de sélection quantitative et qualitative d'OPC. Elle est guidée en permanence par une diversification des placements et une optimisation des actifs en adéquation avec les horizons et les degrés de risques prédéterminés.

INDICATEUR DE REFERENCE

MSCI WORLD (Code Bloomberg : MSDEWIN) : indice calculé et publié par Morgan Stanley Capital International Inc. Il mesure la performance des marchés boursiers des pays économiquement développés.

Cet indice est libellé en euros et non couvert du risque de change. Il est calculé dividendes nets réinvestis sur les cours de clôture. Les pondérations de l'indicateur de référence peuvent être remises à jour annuellement.

CAC 40 (Code Bloomberg : NCAC) : indice de la Bourse de Paris calculé en continu à partir d'un échantillon de 40 actions cotées sur le premier marché, sélectionnées pour leur représentativité, leur importance et choisies en fonction d'exigences multiples (capitalisation, liquidité et diversification sectorielle). Le poids de chaque valeur dans l'indice est pondéré par sa capitalisation flottante. L'indice est calculé sur les cours de clôture, dividendes nets réinvestis.

BARCLAYS CAPITAL EURO AGGREGATE BOND (Code Bloomberg : LBEATREU) : cet indice est défini, calculé (dividendes réinvestis) et publié par la banque Barclays Capital. Il est représentatif des emprunts obligataires à taux fixe, libellés en euro, ayant une durée de vie résiduelle d'un an minimum et émis par les états et les émetteurs des secteurs publics et privés notés au minimum « *investment grade* » selon la méthodologie définie par Barclays Capital.

EONIA, en euros (Code Bloomberg : EONCAPL7) : l'indice Eonia (Euro Overnight Index Average) correspond à la moyenne des taux au jour le jour de la zone euro, il est calculé par la Banque Centrale Européenne et représente le taux sans risque de la zone euro.

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

1. Stratégies utilisées :

La stratégie d'investissement du fonds est discrétionnaire. Cette stratégie est mise en œuvre dans le respect des limites de la réglementation en vigueur en utilisant les catégories d'actifs et d'instruments financiers décrits ci-après et dépendra des conditions de marché et des opportunités de diversification du portefeuille.

Le fonds a pour vocation d'investir jusqu'à **100%** de son actif net en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger, et/ou en parts ou actions de fonds d'investissement de droit français, ou établis dans d'autres États membres de l'Union Européenne relevant de la Directive 2011-61-UE.

Il peut notamment investir jusqu'à **20%** de son actif net en OPC émergents.

Il peut également investir dans des OPC eux-mêmes multi-actifs (**20%** maximum de l'actif net).

Ces OPC peuvent être gérés par la société de gestion.

Le fonds se réserve la possibilité d'investir en direct en obligations françaises et étrangères, en produits monétaires et en titres de créances négociables, ainsi qu'à titre accessoire en actions et autres titres de capital.

Le gérant peut utiliser des instruments dérivés en vue de couvrir des actifs du portefeuille ou de dynamiser le portefeuille, afin d'ajuster l'exposition aux risques obligations et actions, ainsi qu'à d'autres risques générés par les investissements.

Le fonds est exposé à tous types d'obligations (gouvernementales et du secteur privé) ; le gérant peut également opérer une diversification sur le marché d'obligations à haut rendement (« *high yield* »), d'obligations indexées sur l'inflation, d'obligations de type hypothécaires. La sélection repose sur une analyse interne du risque de crédit : l'évaluation de la qualité de crédit d'une émission ou d'un émetteur n'est pas uniquement basée sur le seul critère des notations émises par les agences de notations mais peut le prendre en considération.

Les investissements sur des produits non libellés en euros ne font pas l'objet d'une couverture systématique ; la couverture du risque de change étant laissée à l'appréciation du gérant en fonction de ses appréciations sur l'évolution des marchés de devises.

Le fonds s'inscrit dans une fourchette de sensibilité comprise **entre 0,15 et 15**.

2. Les Actifs (hors dérivés) :

Le portefeuille du fonds est constitué des catégories d'actifs et instruments financiers suivants :

- Actions :

Le fonds peut être investi en actions françaises, européennes et internationales de toutes capitalisations et de tous secteurs d'activité, en direct (**10%** maximum de l'actif net) et/ou via des OPC.

- Titres de créances, y compris titres de créances négociables et instruments du marché monétaire :

Le fonds peut être investi en titres de créances et instruments du marché monétaire, sans règle de répartition stricte entre dette publique et dette privée, la latitude étant laissée au gérant qui investit en fonction de ses anticipations, en direct (jusqu'à **10%** maximum de l'actif net) et/ou via des OPC.

Le fonds peut également être investi en obligations convertibles (**10%** maximum de son actif net).

- Parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger :

Le fonds peut investir jusqu'à **100%** de son actif net en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger, et de parts ou actions de fonds d'investissement relevant de la Directive 2011-61-CE de droit français, ou établis dans d'autres états membres de l'Union européenne. Ces fonds doivent répondre aux exigences de l'article R214-32-42 du Code monétaire et financier.

Les OPC sélectionnés sont de classification AMF ou catégories suivantes :

- « Actions internationales » et/ou « Actions françaises » et/ou « Actions des pays de la zone euro » et/ou « Actions des pays de l'union européenne » (**entre 55 et 100%** de son actif net).

- « Obligations et autres titres de créances libellés en euro » et/ou « Obligations et autres titres de créances internationaux » (jusqu'à **55%** de l'actif net). Ces OPC peuvent être spécialisés en pays émergents dans la limite de **20%** de la poche taux.
- « monétaires » (**10%** maximum de l'actif net).

Le fonds peut investir dans des OPC gérés par la société de gestion.

Il peut également investir dans des OPC spécialisés en pays émergents dans la limite de **20%** de l'actif net.

Le fonds peut également investir dans des OPC eux-mêmes multi-actifs jusqu'à **20%** maximum de son actif net.

Le fonds peut, par ailleurs, investir jusqu'à **10%** maximum de son actif net en fonds professionnels spécialisés et en fonds de capital investissement.

3. Les instruments dérivés :

Le gérant peut investir sur les instruments dérivés ci-dessous.

Nature des marchés d'intervention :

- réglementés
- organisés
- de gré à gré

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- taux
- change
- actions

Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

- couverture
- exposition

Nature des instruments utilisés :

- futures
- contrats à terme
- options
- swaps ou swaptions

La somme des engagements nets résultant de ces opérations ne peut représenter plus de **100%** de l'actif net du fonds.

4. Titres intégrant des dérivés :

Le gérant peut investir sur les instruments dérivés ci-dessous.

Nature des marchés d'intervention :

- réglementés
- organisés
- de gré à gré

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- taux
- change
- actions

Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

- couverture
- exposition

Nature des instruments utilisés :

- warrants
- BSA
- certificats
- obligations convertibles
- obligations avec bons de souscription d'actions remboursables.

Le total de ces investissements dans le portefeuille du fonds ne peut pas représenter plus de **100%** de son actif net.

5. **Les dépôts** : Néant

6. **Les emprunts d'espèces** :

Le gérant du fonds peut avoir recours à titre exceptionnel, à des opérations d'emprunts d'espèces temporaires dans la limite de **10%** de l'actif net du fonds.

7. **Les opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres** : Néant

Informations relatives aux garanties financières :

Afin de se prémunir d'un défaut d'une contrepartie, les opérations sur instruments dérivés négociés de gré à gré, doivent donner lieu à la remise de garanties financières (appelées collatéral) sous la forme de titres et/ou d'espèces. Les garanties financières reçues en espèces peuvent être réinvesties. Ainsi, les espèces reçues peuvent être placées en dépôt, investies dans des obligations d'État de haute qualité, utilisées dans le cadre d'opérations de prise en pension, investies dans des OPC monétaires.

L'éligibilité de ces titres est définie conformément à des contraintes d'investissement et selon une procédure définie par les départements des risques de la société de gestion.

RISQUE GLOBAL

La méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'OPC qu'elle gère est celle de l'engagement.

PROFIL DE RISQUE

Votre argent est principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaissent les évolutions et aléas des marchés.

Risque de perte en capital :

Le fonds ne bénéficiant d'aucune garantie ni protection, l'investisseur est averti du risque que la performance du fonds ne soit pas conforme à ses objectifs et que son capital investi peut ne pas lui être totalement restitué.

Risque lié à gestion discrétionnaire :

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, obligations). Il existe un risque que le fonds ne soit pas investi à tout moment sur les OPC les plus performants.

Risque actions (maximum 100% de l'actif net) :

Le fonds étant exposé en permanence sur le marché des actions internationales et des pays de la zone euro, le porteur est exposé au risque d'actions. Ainsi, la valeur liquidative du fonds peut connaître une variation induite par l'exposition sur ce marché d'une large part du portefeuille et la valeur du fonds peut baisser significativement. Le fonds peut être exposé au risque lié à l'investissement dans des titres de petites capitalisations (« *Small Caps* ») soit par la détention de tels titres en direct ou par le biais d'OPC spécialisés dans les actions de petites capitalisations.

Risque de taux :

Le risque de taux correspond au risque lié à une remontée des taux des marchés obligataires, qui provoquerait une baisse des cours des obligations et par conséquent une baisse de valeur liquidative du fonds. Le degré d'exposition du fonds au risque de taux peut atteindre jusqu'à **65%** de l'actif net.

Risque de crédit :

Il s'agit du risque de baisse de la qualité d'un émetteur privé et/ ou public ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance dans lesquels est investi le fonds peut baisser, entraînant une baisse de la valeur liquidative.

Risque pays émergents :

Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant pour les grandes places internationales. Le poids alloué aux marchés émergents, en actifs actions et actifs obligataires, peut ainsi atteindre au maximum **20%** de l'actif net du fonds.

Risque de contrepartie :

Le fonds est exposé au risque de faillite, de défaut de paiement ou à tout autre type de défaut de toute contrepartie avec laquelle il aura conclu un contrat ou une transaction. Il est particulièrement exposé au risque de contrepartie résultant de son recours à des Instruments financiers à terme ("IFT") négociés de gré à gré.

Risque de change (maximum 50% de l'actif net) :

Il s'agit du risque de baisse des devises de cotation des instruments financiers dans lesquels le fonds est investi, par rapport à sa devise de référence, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds. Le risque de change est proportionnel à la partie de l'actif investie en valeurs mobilières étrangères hors zone euro.

Risque lié à l'investissement dans des titres spéculatifs à haut rendement :

Le fonds doit être considéré comme en partie spéculatif et s'adressant plus particulièrement à des investisseurs conscients des risques inhérents aux investissements dans des titres dont la notation est basse ou inexistante. Ainsi, l'utilisation des « titres à haut rendement / *high yield* » peut entraîner une baisse significative de la valeur liquidative du fonds.

Risque lié à l'investissement dans des obligations convertibles (maximum 10% de l'actif net) :

Les obligations convertibles présentent la particularité d'introduire un risque action dans un instrument obligataire qui inclut déjà un risque de taux et de crédit. La volatilité des marchés actions étant supérieure à celle des marchés obligataires, la détention de ces instruments conduit à une augmentation du risque du portefeuille. La valeur des obligations convertibles dépend de plusieurs facteurs : niveau des taux d'intérêt, évolution du prix des actions sous-jacentes, évolution du prix du dérivé intégré dans l'obligation convertible. Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds.

DUREE MINIMUM DE PLACEMENT RECOMMANDEE

5 ans

RAPPORT DE GESTION

COMMISSAIRE AUX COMPTES

KPMG Audit

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

I. Politique de gestion

1. Scénario macroéconomique

Ralentissement mondial

La croissance mondiale a démenti les craintes de récession qui avaient agité les marchés fin 2018, mais elle a significativement ralenti en 2019, passant de 3,3% à environ 2,8% en moyenne annuelle.

Les États-Unis n'ont pas échappé à la tendance, mais leur croissance a mieux résisté (2,3%), grâce à la solidité de la demande domestique. En effet, l'emploi est resté dynamique et les salaires ont progressé plus vite que l'inflation, assurant des gains de pouvoir d'achat qui alimentent la consommation privée.

La zone euro, plus dépendante du commerce international et du cycle industriel mondial, a été plus affectée, la croissance baissant à 1,2% en 2019, après 1,8%. L'Allemagne a évité de peu la récession ; sa croissance tombant à 0,6%. La France a mieux résisté (1,3%). Face au ralentissement économique et en l'absence de pressions inflationnistes, les Banques Centrales (Fed et BCE) ont opéré une volte-face complète, baissant leurs taux directeurs et reprenant une augmentation de leurs bilans.

Au Royaume-Uni, le Brexit a pesé sur l'investissement et le commerce extérieur. Mais la consommation, les stocks et les dépenses publiques ont permis à la croissance de se maintenir vers 1,3%. En Chine, le ralentissement s'est accéléré avec la guerre commerciale (6% en 2019, après 6,6%). La croissance décélère aussi dans les autres pays émergents : Inde (5,7%), Russie (1,3%) et Brésil (1,1%).

Dans ce contexte, la Fed a baissé ses taux, en trois étapes, de 75 pb à 1,75% et la BCE de 10 pb à -0,5% en septembre. Les taux monétaires ont suivi, s'établissant en zone euro à -0,53% fin 2019 pour l'ESTR, nouvelle référence du jour le jour, et à 1,90% pour le Libor américain.

Les taux longs ont suivi le mouvement. En zone euro, ils ont connu des minima historiques, atteignant -0,44% en août pour le 10 ans français. Ils se sont redressés durant l'automne, avec l'amélioration des perspectives économiques, les marchés n'anticipant plus d'assouplissement monétaire supplémentaire. Sur l'ensemble de l'année, les taux 10 ans sont en baisse de 77pb à 1,92% fin 2019 aux États-Unis, 43pb à -0,19% en Allemagne et 59pb à 0,12% en France.

En Italie, les marchés ont été rassurés par le changement de gouvernement, permettant une baisse des écarts de rendement : les taux perdent 133pb à 1,41%. Les marchés actions se sont nettement redressés en 2019, compensant et au-delà, la chute de fin 2018, les craintes de récession disparaissant et les incertitudes géopolitiques s'amenuisant en fin d'année.

La performance des pays émergents (dividendes réinvestis, en euros) atteint 20,6%, 26,1% pour les actions européennes, 30,5% en France et 34,1% aux États-Unis.

2. Politique de gestion

L'allocation d'actif a été assez stable avec des bornes de variation proche de la neutralité. La poche actions a représenté en moyenne 80,9% et la poche monétaire a été surpondérée de 1,7% en moyenne. L'allocation d'actif n'a donc pas été contributrice à la performance par rapport à l'indice sur 2019.

Au regard des rendements négatifs sur le monétaire, un nouveau fonds a été introduit afin de dynamiser cette poche : Neuberger Ultra Short Euro Bond fund.

Sur la partie obligataire, la sous-sensibilité a été réduite avec le renforcement des fonds obligataires aggregate principalement ALM Oblig Euro ISR (6,28%) et l'entrée de BNP Euro Bond (+6,86%). La sélection a été positive sur les différentes maturités avec toujours en tête les segments les plus risqués comme les fonds crédits et la dette émergente (BNP Paribas EM Bond +15,30%). La seule poche de diversification obligataire qui reste à la peine est l'investissement sur les indexés inflation (HSBC Global Inflation + 4,86%).

Sur les actions, 2019 aura été une année remarquable sur les marchés financiers. Les indices boursiers américains clôturent sur des plus hauts historiques. Les indices boursiers européens ne sont pas en reste, tout comme ceux des marchés émergents. En termes de segment, ce sont à nouveau les plus grandes capitalisations qui ont tiré le marché à la hausse, les styles momentum/qualité ont fait la course en tête tout au long de l'année. La hausse des marchés d'action s'est faite sans flux positifs, les dividendes et rachats d'actions compensant les retraits des investisseurs.

Le principal détracteur à la performance d'ALM Offensif a été la sélection des gérants français. Les grandes capitalisations et les valeurs à forte visibilité ont continué à être privilégiées par le marché malgré les valorisations alors que le portefeuille avait un positionnement value. Les fonds Actions 21 (+23,07%) et Moneta Multi Caps (25%) ont été des contributeurs négatifs sur les deux dernières années. Également, comme en 2018, les petites valeurs françaises sont restées à la peine, avec +29% pour le CAC40 NR, +22% pour les valeurs moyennes et +17% pour les petites valeurs. Les flux vendeurs sur les petites capitalisations ont maintenu la pression sur les prix. Le portefeuille est resté investi sur les petites capitalisations. Le fonds Fidelity France (+16,20%), l'un des principaux détracteurs, cumulent les deux biais avec un portefeuille investi principalement sur les valeurs décotées dans le segment des petites et moyennes capitalisations. Le fonds Fidelity France a été réduit en octobre après le rebond de la fin de l'été du style value et de la forte rotation sectorielle en faveur des valeurs financières, cycliques et pétrolières entre août et septembre.

Aux Etats-Unis, le fonds Fidelity America a été le plus mauvais contributeur en raison de son style value. Le fonds TOBAM est également en retrait par rapport à l'indice, dans un environnement où il y a eu peu de dispersion entre les valeurs et le modèle ne captant pas de décorrélation.

3. Perspectives

Perspectives 2020 : redressement progressif de la croissance mondiale, avec le soutien des politiques monétaires et budgétaires

La croissance mondiale semble avoir atteint un point bas au 2^{ème} semestre 2019 et devrait progressivement se redresser tout au long de 2020. Du fait des effets de base, la moyenne annuelle resterait cependant stable un peu en dessous de 3% en 2020, avant de se redresser en 2021. La production industrielle et le commerce international pèseront encore, malgré des avancées sur le Brexit et la guerre commerciale. Mais les politiques monétaires très accommodantes et des politiques budgétaires plus expansionnistes devraient soutenir la demande. Les prix pétroliers se stabiliseraient en 2020 vers 65 \$ le baril de Brent, permettant à l'inflation totale de converger vers l'inflation sous-jacente (hors énergie et alimentation). Celle-ci progresserait timidement en zone euro pour se rapprocher de 1,5%. Elle se stabiliserait un peu au-dessus de 2% aux États-Unis. L'absence de pressions inflationnistes permettrait aux Banques Centrales de rester durablement accommodantes et de maintenir leurs taux directeurs, à 1,75% pour la Fed et -0,50% pour la BCE. En conséquence, les taux à long terme resteraient stables sur de bas niveaux, particulièrement en zone euro. Après les très fortes performances de 2019, les actions progresseraient plus modestement en 2020, au même rythme que les résultats d'entreprises, soit environ 5%.

ALM OFFENSIF

Avertissement :

Les données chiffrées, commentaires et analyses figurant dans cette présentation reflètent le sentiment d'AG2R LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS sur les marchés, leur évolution, leur réglementation et leur fiscalité, compte tenu de son expertise, des analyses économiques et des informations possédées à ce jour. Il ne saurait toutefois constituer un quelconque engagement ou garantie d'AG2R LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS.

En aucun cas, la responsabilité d'AG2R LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS ne saurait être engagée par une décision d'investissement, de désinvestissement ou de conservation prise sur la base des dits commentaires et analyses.

4. Performances

Tableau des performances

| | 31/12/2015 | 30/12/2016 | 29/12/2017 | 31/12/2018 | 31/12/2019 |
|--|------------------|------------------|--------------------|------------------|--------------------|
| Actif net | 926 113 065.24 € | 969 348 814.77 € | 1 032 027 894.75 € | 917 635 129.85 € | 1 081 240 266.91 € |
| Nombre de parts | 5 109 194.00 | 5 088 125.00 | 5 028 378.00 | 4 873 118.00 | 4 693 742.00 |
| VL | 181.26 € | 190.51 € | 205.24 € | 188.30 € | 230.35 € |
| Performance cumulée du FCP | 8.92% | 5.10% | 7.73% | -8.25% | 22.33% |
| Performance de l'indice de référence (*) | 9.02% | 8.60% | 7.25% | -4.32% | 24.43% |

(*) depuis le 01/01/2014 : 15% BARCLAYS CAPITAL EURO AGGREGATE BOND + 5% EONIA CAPITALISE JOUR + 26% CAC 40 + 54% MSCI WORLD

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

5. Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Les principaux mouvements :

| ISIN | Libellé produit | Devise | Sens | Montant brut |
|--------------|--|--------|------|-----------------|
| LU1883860246 | AMUNDI PION US EQ C | EUR | A | 12 399 110.95 € |
| FR0007021324 | ALM Oblig Euro ISR part IC | EUR | A | 9 939 441.60 € |
| IE0007472990 | Vanguard EUR Gov Bond Index Ins EUR | EUR | A | 4 952 691.42 € |
| LU0102017729 | PARVEST BOND EURO I C | EUR | A | 4 947 600.00 € |
| FR0007053749 | OSTRUM ULT SH-T B PLU SI EUR | EUR | A | 4 935 264.00 € |
| FR0010814806 | TIKEHAU TAUX VARIABLES A | EUR | A | 4 032 320.00 € |
| IE00BHR3GK28 | Neuberger Berman Euro Short Term Enhanced Cash Fund – 15 | EUR | A | 4 000 560.00 € |
| IE00BHR3GK28 | Neuberger Berman Euro Short Term Enhanced Cash Fund – 15 | EUR | A | 3 998 980.00 € |
| IE00BHR3GK28 | Neuberger Berman Euro Short Term Enhanced Cash Fund – 15 | EUR | A | 3 536 050.00 € |
| FR0007021324 | ALM Oblig Euro ISR part IC | EUR | A | 3 076 252.00 € |

ALM OFFENSIF

| ISIN | Libellé produit | Devise | Sens | Montant brut |
|--------------|---------------------------------------|--------|------|------------------|
| LU0270819245 | SISF JAPAN OP CHC C. | JPY | V | 505 988 829.00 € |
| LU1883860246 | AMUNDI PION US EQ C | EUR | V | 15 314 376.60 € |
| LU0119435195 | PIONEER US RESCH I EUR CAP | EUR | V | 12 399 110.95 € |
| LU0050381978 | WELL MP US RESEARCH EQ -B- | USD | V | 11 275 434.63 € |
| LU1420312057 | Fidelity France I-Acc-EUR | EUR | V | 8 391 814.00 € |
| LU1260751117 | HSBC GIF Global Inflation Lnkd Bd PCH | EUR | V | 6 042 000.00 € |
| FR0013256740 | ALM ACTIONS FRANCE | EUR | V | 5 160 274.00 € |
| FR0010111724 | SYCOMORE FRANCECAP I | EUR | V | 5 088 272.00 € |
| LU0219424131 | MFS MERIDIAN EURP RESEARCH I1 | EUR | V | 5 069 401.00 € |
| LU1067856788 | TOBAM ANTI BENCH US EQUITY A1 | EUR | V | 4 968 226.25 € |

6. Méthode de calcul du risque global : Méthode de l'engagement

Néant.

7. Changements affectant le fonds

07/02/2019

- Mise à jour des performances et frais courants
- Clarification des informations au niveau de la partie sur les performances passées des DICI pour les fonds multi-parts
- Intégration du tableau précisant les modalités de passage et de traitement des ordres (souscriptions/ rachats)
- Ajout du paragraphe sur la politique de rémunération
- A l'article 3 du règlement : intégration du paragraphe sur les « gates » et modification du paragraphe relatif aux rachats conformément au règlement type
- Suppression de la mention non obligatoire « Groupe AG2R LA MONDIALE » dans l'en-tête des DICI
- Harmonisation des rubriques commercialisateur et dépositaire

II. La Déontologie

1. Instruments financiers du Groupe investis dans l'OPC

Conformément aux dispositions du Code de déontologie des OPC, nous vous informons que :

- nous n'avons effectué aucune opération sur les titres des sociétés du Groupe
- nous avons recouru aux OPC (OPCVM et/ou FIA) de la société de gestion.

2. Politique de meilleure exécution

La politique de meilleure exécution est disponible sur le site internet de la société de gestion www.ag2ramondiale-ga.fr.

3. Frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site internet de la société de gestion www.ag2ramondiale-ga.fr.

4. Exercice des droits de vote

Le rapport relatif à l'exercice des droits de vote sur la période sous revue est disponible sur le site internet de la société de gestion www.ag2ramondiale-ga.fr.

5. Loi sur la Transition Énergétique pour la Croissance Verte – Article 173

La société de gestion du fonds, AG2R LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS, rend compte de la prise en compte de critères sociaux, environnementaux et de qualité de la gouvernance dans sa politique d'investissement dans son Rapport d'investissement responsable, diffusé sur son site internet à l'adresse suivante : <http://www.ag2ramondiale-ga.fr>.

6. Information sur la politique de rémunération du personnel d'AG2R La Mondiale Gestion d'Actifs applicable sur l'exercice comptable 2018

Périmètre des collaborateurs concernés

La politique de rémunération s'applique au personnel suivant :

- les dirigeants responsables de la société et les dirigeants en charge de l'activité de gestion de portefeuille, soit, chez AG2R La Mondiale Gestion d'Actifs : le président, le directeur général et le directeur général adjoint,
- tous les gérants,
- tous les analystes,
- le RCCI et le responsable de la Fonction Risques.

14 salariés du Groupe AG2R La Mondiale sont concernés pour l'exercice 2018.

Méthode de calcul de la part variable de la rémunération du personnel

En raison des montants limités de la part variable maximale et de la nature de son activité, AG2R La Mondiale Gestion d'Actifs applique le principe de proportionnalité qui l'exonère de l'organisation d'un comité de rémunération.

La partie fixe est strictement séparée de la partie variable, cette dernière ne représentant pas plus de 45,5% de la part fixe pour les membres du directoire, 2% pour les gérants et 5% pour les autres. AG2R La Mondiale Gestion d'Actifs ne verse pas de bonus garantis, et la rémunération de la part variable est faite exclusivement en espèces.

La part variable est versée en mars et évaluée par les responsables hiérarchiques une fois par an en fonction :

- de critères de performance sur des horizons de 1 à 5 ans, mais uniquement pour les gérants et pour 85% de leur part variable. Ainsi, si le portefeuille se situe dans le 1er quartile du classement Morningstar de la même classe d'actifs que le portefeuille évalué pour une des périodes considérées, le gérant obtient la rémunération variable maximale. Elle est ensuite dégressive jusqu'au 3ème quartile. Le choix de la classe d'actifs utilisée est de la responsabilité du président du Directoire ;

ALM OFFENSIF

- de critères qualitatifs tels que le respect des règles et procédures internes et des objectifs de la direction et le respect des contraintes de gestion.

La politique de rémunération d'AG2R La Mondiale Gestion d'Actifs n'a pas connu de modification importante depuis 2015.

Montants versés en 2019 au titre de l'exercice 2018 pour l'ensemble de la population concernée

| | Exercice 2018 (En k€) |
|---|-----------------------|
| Total salaires fixes | 997 |
| Total salaires variables | 251 |
| Dont rémunérations variables différées | 0 |

7. Information sur les produits à effets de levier

Néant.

8. Règlementation SFTR

Néant.

9. Traitement des titres non liquides

Le FIA n'est pas concerné par des « titres non liquides faisant l'objet de dispositions spéciales ».

Ces informations ont été communiquées par courriel au gestionnaire administratif et comptable : PARIS_BP2S_AFS_PCFA_REPORTING_LEGAL@bnpparibas.com

Bilan actif

| | Exercice 31/12/2019 | Exercice 31/12/2018 |
|---|-------------------------|------------------------|
| Immobilisations Nettes | - | - |
| Dépôts | - | - |
| Instruments financiers | 1,082,144,006.16 | 917,173,147.22 |
| Actions et valeurs assimilées | - | - |
| Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé | - | - |
| Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé | - | - |
| Obligations et valeurs assimilées | - | - |
| Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé | - | - |
| Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé | - | - |
| Titres de créances | - | - |
| Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé - Titres de créances négociables | - | - |
| Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé - Autres titres de créances | - | - |
| Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé | - | - |
| Titres d'organismes de placement collectif | 1,082,144,006.16 | 917,173,147.22 |
| OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne | 1,082,144,006.16 | 917,173,147.22 |
| Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne | - | - |
| Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations cotés | - | - |
| Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations non cotés | - | - |
| Autres organismes non européens | - | - |
| Opérations temporaires sur titres | - | - |
| Créances représentatives de titre reçus en pension | - | - |
| Créances représentatives de titres prêtés | - | - |
| Titres empruntés | - | - |
| Titres donnés en pension | - | - |
| Autres opérations temporaires | - | - |
| Instruments financiers à terme | - | - |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | - | - |
| Autres opérations | - | - |
| Autres instruments financiers | - | - |
| Créances | 2,226,938.88 | 1,408,931.26 |
| Opérations de change à terme de devises | - | - |
| Autres | 2,226,938.88 | 1,408,931.26 |
| Comptes financiers | 9,936.65 | 23,303.26 |
| Liquidités | 9,936.65 | 23,303.26 |
| TOTAL DE L'ACTIF | 1,084,380,881.69 | 918,605,381.74 |

Bilan passif

| | Exercice 31/12/2019 | Exercice 31/12/2018 |
|--|-------------------------|------------------------|
| Capitaux propres | - | - |
| Capital | 1,055,606,268.75 | 893,533,912.10 |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a) | - | - |
| Report à nouveau (a) | - | - |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b) | 32,658,642.57 | 31,148,404.18 |
| Résultat de l'exercice (a,b) | -7,024,644.41 | -7,047,186.43 |
| Total capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net) | 1,081,240,266.91 | 917,635,129.85 |
| Instruments financiers | - | - |
| Opérations de cession sur instruments financiers | - | - |
| Opérations temporaires sur titres | - | - |
| Dettes représentatives de titres donnés en pension | - | - |
| Dettes représentatives de titres empruntés | - | - |
| Autres opérations temporaires | - | - |
| Instruments financiers à terme | - | - |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | - | - |
| Autres opérations | - | - |
| Dettes | 3,140,614.78 | 970,251.89 |
| Opérations de change à terme de devises | - | - |
| Autres | 3,140,614.78 | 970,251.89 |
| Comptes financiers | - | - |
| Concours bancaires courants | - | - |
| Emprunts | - | - |
| TOTAL DU PASSIF | 1,084,380,881.69 | 918,605,381.74 |

(a) Y compris comptes de régularisations.

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Hors-bilan

| | Exercice 31/12/2019 | Exercice 31/12/2018 |
|--|--------------------------------|--------------------------------|
| Opérations de couverture | | |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | | |
| Engagements de gré a gré | | |
| Autres engagements | | |
| Autres opérations | | |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | | |
| Engagements de gré a gré | | |
| Autres engagements | | |

Compte de résultat

| | Exercice 31/12/2019 | Exercice 31/12/2018 |
|---|------------------------|------------------------|
| Produits sur opérations financières | | |
| Produits sur actions et valeurs assimilées | 723,970.77 | 662,107.23 |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées | - | - |
| Produits sur titres de créances | - | - |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres | - | - |
| Produits sur instruments financiers à terme | - | - |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers | - | - |
| Autres produits financiers | - | - |
| TOTAL I | 723,970.77 | 662,107.23 |
| Charges sur opérations financières | | |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres | - | - |
| Charges sur instruments financiers à terme | - | - |
| Charges sur dettes financières | -874.79 | -556.70 |
| Autres charges financières | - | - |
| TOTAL II | -874.79 | -556.70 |
| Résultat sur opérations financières (I + II) | 723,095.98 | 661,550.53 |
| Autres produits (III) | - | - |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV) | -8,053,904.04 | -7,820,333.56 |
| Résultat net de l'exercice (I + II + III + IV) | -7,330,808.06 | -7,158,783.03 |
| Régularisation des revenus de l'exercice (V) | 306,163.65 | 111,596.60 |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI) | - | - |
| Résultat (I + II + III + IV + V + VI) | -7,024,644.41 | -7,047,186.43 |

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n°2014-01, modifié.

La devise de comptabilité est l'Euro.

Toutes les valeurs mobilières qui composent le portefeuille ont été comptabilisées au coût historique, frais exclus.

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêt des comptes selon les méthodes suivantes :

Valeurs mobilières

Les titres cotés : à la valeur boursière - coupons courus inclus (cours clôture jour)

Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation, ou cotées par des contributeurs et pour lequel le cours a été corrigé, de même que les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion (ou du conseil d'administration pour une Sicav), à leur valeur probable de négociation. Les prix sont corrigés par la société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

Les O.P.C. : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

Les ETF : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui applicable à des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur

Instruments financiers à terme et conditionnels

Futures : cours de compensation jour.

L'évaluation hors bilan est calculée sur la base du nominal, de son cours de compensation et, éventuellement, du cours de change.

Options : cours de clôture jour ou, à défaut, le dernier cours connu.

Options OTC : ces options font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'évaluation hors bilan est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du delta et du cours du sous-jacent et, éventuellement, du cours de change.

Change à terme : réévaluation des devises en engagement au cours du jour le report / déport calculé en fonction de l'échéance du contrat.

Swaps de taux :

- pour les swaps d'échéance inférieure à trois mois, les intérêts sont linéarisés
- les swaps d'échéance supérieure à trois mois sont revalorisés à la valeur du marché

Les produits synthétiques (association d'un titre et d'un swap) sont comptabilisés globalement. Les intérêts des swaps à recevoir dans le cadre de ces produits sont valorisés linéairement.

Les assets swaps et les produits synthétiques sont valorisés sur la base de sa valeur de marché. L'évaluation des assets swaps est basée sur l'évaluation des titres couverts à laquelle est retranchée l'incidence de la variation des spreads de crédit. Cette incidence est évaluée à partir de la moyenne des spreads communiqués par 4 contreparties interrogées mensuellement, corrigée d'une marge, en fonction de la notation de l'émetteur.

L'engagement hors bilan des swaps correspond au nominal.

Swaps structurés (swaps à composante optionnelle) : ces swaps font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'engagement hors bilan de ces swaps correspond à la valeur nominale.

Frais de gestion financière et frais administratifs externes de la société de gestion

- 0.90 % TTC maximum

La dotation est calculée sur la base de l'actif net. Ces frais, n'incluant pas les frais de transaction, seront directement imputés au compte de résultat du Fonds.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés à l'OPC, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiaires (courtage, impôts de bourse,) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Commission de surperformance

Néant

Rétrocession de frais de gestion

Une dotation est calculée, à chaque calcul de valeur liquidative, sur la base d'un taux communiqué par la société de gestion.

Méthode de comptabilisation des intérêts

Intérêts encaissés

Affectation des résultats réalisés

Capitalisation et/ou distribution

Affectation des plus-values nettes réalisées

Capitalisation et/ou distribution

Changements intervenus au cours de l'exercice

Néant

Evolution de l'actif net

| | Exercice 31/12/2019 | Exercice 31/12/2018 |
|---|-------------------------|-------------------------|
| Actif net en début d'exercice | 917,635,129.85 | 1,032,027,894.75 |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.) | 60,447,932.17 | 84,821,999.62 |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'O.P.C.) | -101,622,451.55 | -118,861,752.07 |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers | 34,293,514.92 | 33,407,806.83 |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers | -416,720.51 | -182,798.44 |
| Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme | - | - |
| Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme | - | - |
| Frais de transaction | - | -23,236.52 |
| Différences de change | 1,009,058.04 | -578,804.04 |
| Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | 177,224,612.05 | -105,817,197.25 |
| Différence d'estimation exercice N | 339,137,624.49 | 161,913,012.44 |
| Différence d'estimation exercice N-1 | -161,913,012.44 | -267,730,209.69 |
| Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme | - | - |
| Différence d'estimation exercice N | - | - |
| Différence d'estimation exercice N-1 | - | - |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes | - | - |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat | - | - |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation | -7,330,808.06 | -7,158,783.03 |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes | - | - |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat | - | - |
| Autres éléments | - | - |
| Actif net en fin d'exercice | 1,081,240,266.91 | 917,635,129.85 |

Complément d'information 1

| | Exercice 31/12/2019 |
|---|------------------------|
| Engagements reçus ou donnés | |
| Engagements reçus ou donnés (garantie de capital ou autres engagements) (*) | - |
| Valeur actuelle des instruments financiers inscrits en portefeuille constitutifs de dépôts de garantie | |
| Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan | - |
| Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | - |
| Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe | |
| Dépôts | - |
| Actions | - |
| Titres de taux | - |
| OPC | 141,420,076.38 |
| Acquisitions et cessions temporaires sur titres | - |
| Swaps (en nominal) | - |
| Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire | |
| Titres acquis à réméré | - |
| Titres pris en pension | - |
| Titres empruntés | - |

(*) Pour les OPC garantis, l'information figure dans les règles et méthodes comptables

Complément d'information 2

| | Exercice 31/12/2019 | |
|--|-------------------------|-------------------------------|
| Emissions et rachats pendant l'exercice comptable | Nombre de titres | |
| Catégorie de classe CLASSIQUE (Devise: EUR) | | |
| Nombre de titres émis | 284,411 | |
| Nombre de titres rachetés | 463,787 | |
| Commissions de souscription et/ou de rachat | Montant (EUR) | |
| Commissions de souscription acquises à l'OPC | - | |
| Commissions de rachat acquises à l'OPC | - | |
| Commissions de souscription perçues et rétrocédées | - | |
| Commissions de rachat perçues et rétrocédées | - | |
| Frais de gestion | Montant (EUR) | % de l'actif net moyen |
| Catégorie de classe CLASSIQUE (Devise: EUR) | | |
| Frais de gestion et de fonctionnement (*) | 9,449,589.14 | 0.90 |
| Commissions de surperformance | - | - |
| Autres frais | - | - |
| Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues) | 1,395,685.10 | |

(*) Pour les OPC dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

Ventilation par nature des créances et dettes

| | Exercice 31/12/2019 |
|--|------------------------|
| Ventilation par nature des créances | - |
| Déposit euros | - |
| Déposit autres devises | - |
| Collatéraux espèces | - |
| Valorisation des achats de devises à terme | - |
| Contrevaleur des ventes à terme | - |
| Autres débiteurs divers | 2,226,938.88 |
| Coupons à recevoir | - |
| TOTAL DES CREANCES | 2,226,938.88 |
| Ventilation par nature des dettes | - |
| Déposit euros | - |
| Déposit autres devises | - |
| Collatéraux espèces | - |
| Provision charges d'emprunts | - |
| Valorisation des ventes de devises à terme | - |
| Contrevaleur des achats à terme | - |
| Frais et charges non encore payés | 848,686.78 |
| Autres créditeurs divers | 2,291,928.00 |
| Provision pour risque des liquidités de marché | - |
| TOTAL DES DETTES | 3,140,614.78 |

Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

| | Exercice 31/12/2019 |
|---|------------------------|
| Actif | |
| Obligations et valeurs assimilées | - |
| Obligations indexées | - |
| Obligations convertibles | - |
| Titres participatifs | - |
| Autres obligations et valeurs assimilées | - |
| Titres de créances | - |
| Négociés sur un marché réglementé ou assimilé | - |
| Bons du Trésor | - |
| Autres TCN | - |
| Autres Titres de Créances | - |
| Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé | - |
| Passif | |
| Opérations de cession sur instruments financiers | - |
| Actions | - |
| Obligations | - |
| Autres | - |
| Hors-bilan | |
| Opérations de couverture | |
| Taux | - |
| Actions | - |
| Autres | - |
| Autres opérations | |
| Taux | - |
| Actions | - |
| Autres | - |

Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

| | Taux fixe | Taux variable | Taux révisable | Autres |
|-----------------------------------|-----------|---------------|----------------|----------|
| Actif | | | | |
| Dépôts | - | - | - | - |
| Obligations et valeurs assimilées | - | - | - | - |
| Titres de créances | - | - | - | - |
| Opérations temporaires sur titres | - | - | - | - |
| Comptes financiers | - | - | - | 9,936.65 |
| Passif | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | - | - | - | - |
| Comptes financiers | - | - | - | - |
| Hors-bilan | | | | |
| Opérations de couverture | - | - | - | - |
| Autres opérations | - | - | - | - |

Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

| | [0 - 3 mois] |]3 mois - 1 an] |]1 - 3 ans] |]3 - 5 ans] | > 5 ans |
|-----------------------------------|--------------|-----------------|-------------|-------------|---------|
| Actif | | | | | |
| Dépôts | - | - | - | - | - |
| Obligations et valeurs assimilées | - | - | - | - | - |
| Titres de créances | - | - | - | - | - |
| Opérations temporaires sur titres | - | - | - | - | - |
| Comptes financiers | 9,936.65 | - | - | - | - |
| Passif | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | - | - | - | - | - |
| Comptes financiers | - | - | - | - | - |
| Hors-bilan | | | | | |
| Opérations de couverture | - | - | - | - | - |
| Autres opérations | - | - | - | - | - |

Ventilation par devise de cotation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

| | USD | JPY |
|--|----------------|---------------|
| Actif | | |
| Dépôts | - | - |
| Actions et valeurs assimilées | - | - |
| Obligations et valeurs assimilées | - | - |
| Titres de créances | - | - |
| Titres d'OPC | 108,163,532.91 | 36,360,315.86 |
| Opérations temporaires sur titres | - | - |
| Autres instruments financiers | - | - |
| Créances | - | - |
| Comptes financiers | - | - |
| Passif | | |
| Opérations de cession sur instruments financiers | - | - |
| Dettes | - | - |
| Opérations temporaires sur titres | - | - |
| Comptes financiers | - | - |
| Hors-bilan | | |
| Opérations de couverture | - | - |
| Autres opérations | - | - |

Seules les cinq devises dont le montant le plus représentatif composant l'actif net sont incluses dans ce tableau.

Affectation des résultats

Catégorie de classe CLASSIQUE (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

| | Exercice 31/12/2019 | Exercice 31/12/2018 |
|---|------------------------|------------------------|
| Sommes restant à affecter | | |
| Report à nouveau | - | - |
| Résultat | -7,024,644.41 | -7,047,186.43 |
| Total | -7,024,644.41 | -7,047,186.43 |
| Affectation | | |
| Distribution | - | - |
| Report à nouveau de l'exercice | - | - |
| Capitalisation | -7,024,644.41 | -7,047,186.43 |
| Total | -7,024,644.41 | -7,047,186.43 |
| Information relative aux titres ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre de titres | - | - |
| Distribution unitaire | - | - |
| Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat | | |
| Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux | | |
| provenant de l'exercice | - | - |
| provenant de l'exercice N-1 | - | - |
| provenant de l'exercice N-2 | - | - |
| provenant de l'exercice N-3 | - | - |
| provenant de l'exercice N-4 | - | - |

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

| | Exercice 31/12/2019 | Exercice 31/12/2018 |
|---|------------------------|------------------------|
| Sommes restant à affecter | | |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées | - | - |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice | 32,658,642.57 | 31,148,404.18 |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice | - | - |
| Total | 32,658,642.57 | 31,148,404.18 |
| Affectation | | |
| Distribution | - | - |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | - | - |
| Capitalisation | 32,658,642.57 | 31,148,404.18 |
| Total | 32,658,642.57 | 31,148,404.18 |
| Information relative aux titres ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre de titres | - | - |
| Distribution unitaire | - | - |

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Catégorie de classe CLASSIQUE (Devise: EUR)

| | 31/12/2015 | 30/12/2016 | 29/12/2017 | 31/12/2018 | 31/12/2019 |
|------------------------------------|------------|------------|--------------|------------|--------------|
| Valeur liquidative (en EUR) | | | | | |
| Parts D | 181.26 | 190.51 | 205.24 | 188.30 | 230.35 |
| Actif net (en k EUR) | 926,113.07 | 969,348.81 | 1,032,027.89 | 917,635.13 | 1,081,240.27 |
| Nombre de titres | | | | | |
| Parts D | 5,109,194 | 5,088,125 | 5,028,378 | 4,873,118 | 4,693,742 |

| Date de mise en paiement | 31/12/2015 | 30/12/2016 | 29/12/2017 | 31/12/2018 | 31/12/2019 |
|---|------------|------------|------------|------------|------------|
| Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR) | - | - | - | - | - |
| Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR) | - | - | - | - | - |
| Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR) | - | - | - | - | - |
| Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes | | | | | |
| Parts D | 10.48 | 8.06 | 11.76 | 6.39 | 6.95 |
| Capitalisation unitaire sur résultat | | | | | |
| Parts D | -1.37 | -1.18 | -1.39 | -1.44 | -1.49 |

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2019

| Eléments d'actifs et libellé des valeurs | Quantité | Cours | Devise Cotation | Valeur actuelle | % arrondi de l'actif net |
|--|--------------|------------|--------------------|-------------------------|-----------------------------|
| Titres d'OPC | | | | 1,082,144,006.16 | 100.08 |
| OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne | | | | 1,082,144,006.16 | 100.08 |
| ALM ACTIONS EUROPE ISR FCP | 10.00 | 171.89 | EUR | 1,718.90 | - |
| ALM ACTIONS EUROPE ISR 44C | 10.00 | 11.85 | EUR | 118.50 | - |
| ALM ACTIONS FRANCE 01D | 237,389.00 | 360.85 | EUR | 85,661,820.65 | 7.92 |
| ALM OBLIG EURO ISR | 14,890.00 | 3,744.38 | EUR | 55,753,818.20 | 5.16 |
| ALM SELECTION ISR 11C | 1.00 | 103.25 | EUR | 103.25 | - |
| ALM SELECTION ISR 66C | 1.00 | 102.74 | EUR | 102.74 | - |
| ALM SELECTION PEA-PME 11C | 12.00 | 106.87 | EUR | 1,282.44 | - |
| ALM SOLIDAIRE ISR 11C | 10.00 | 111.17 | EUR | 1,111.70 | - |
| AM IS CAC 40- SHS UCITS ETF-CAP | 364,000.00 | 87.95 | EUR | 32,013,800.00 | 2.96 |
| AMUNDI PI US EQ RES-I2 EUR C | 1,021,185.00 | 15.19 | EUR | 15,511,800.15 | 1.43 |
| BDL CONVICTIONS | 4,700.00 | 2,920.80 | EUR | 13,727,760.00 | 1.27 |
| BGF-EURO MARKETS FUND-EURI2 | 414,899.00 | 34.31 | EUR | 14,235,184.69 | 1.32 |
| BNP PARIBAS MONEY 3M-IC | 1,827.00 | 23,133.43 | EUR | 42,264,774.42 | 3.91 |
| BNPP EMERGING BOND OPPORTUNITIES ICA | 72,900.00 | 125.15 | USD | 8,121,270.25 | 0.75 |
| BNPP EURO BOND ICA | 210,000.00 | 23.19 | EUR | 4,869,900.00 | 0.45 |
| DIGITAL FUNDS-STARS EUR-ACC | 10,310.00 | 982.53 | EUR | 10,129,884.30 | 0.94 |
| ELEVA EUROPEAN SEL-I EUR A | 35,165.00 | 1,441.48 | EUR | 50,689,644.20 | 4.69 |
| ESSOR USA OPPORTUNITIES | 9,669.00 | 2,369.62 | EUR | 22,911,855.78 | 2.12 |
| FIDELITY FD-FRANCE FD-I ACCE | 820,280.00 | 10.38 | EUR | 8,514,506.40 | 0.79 |
| FIDELITY FNDS AM-I ACC USD | 1,088,520.00 | 12.44 | USD | 12,053,755.39 | 1.11 |
| GESTION 21 ACTIONS 21 FCP | 65.00 | 92,399.53 | EUR | 6,005,969.45 | 0.56 |
| GRAPHENE ACTION USA FCP | 57.00 | 131,576.80 | USD | 6,676,052.70 | 0.62 |
| HSBC GIF GEM INF LK B-PCHEUR | 1,329,276.76 | 10.36 | EUR | 13,773,965.79 | 1.27 |
| JUPITER GLOBAL FD-EURO OPP-I | 243,155.00 | 31.25 | EUR | 7,598,593.75 | 0.70 |
| LYX ETF EMERGING MARKETS | 160,000.00 | 11.20 | EUR | 1,791,680.00 | 0.17 |
| LYXOR CAC 40 DR-D- EUR | 271,000.00 | 58.44 | EUR | 15,837,240.00 | 1.46 |
| MAGELLAN SICAV DISTRIBUTION | 205,840.00 | 24.91 | EUR | 5,127,474.40 | 0.47 |
| MFS MER-EUROPEAN RES-I1 | 5,493.00 | 275.11 | EUR | 1,511,179.23 | 0.14 |
| MONETA MICRO ENTREPRISES-C | 7,013.00 | 1,205.34 | EUR | 8,453,049.42 | 0.78 |
| MONETA MU CAPS C 4D | 134,495.00 | 292.93 | EUR | 39,397,620.35 | 3.64 |
| MOST DIV TOBAM A/B US EQ-A1 | 2,347.00 | 16,411.62 | EUR | 38,518,072.14 | 3.56 |
| MUZIN-ENHANCEDYIELD-ST EUR-ACC | 87,100.00 | 166.18 | EUR | 14,474,278.00 | 1.34 |
| NEU BER-GL SE FL RT-EUR ZA | 179,000.00 | 101.51 | EUR | 18,170,290.00 | 1.68 |
| OBJECTIF ACTIONS EMERGENTE-I | 46.00 | 86,609.70 | EUR | 3,984,046.20 | 0.37 |

ALM OFFENSIF

| | | | | | |
|------------------------------------|--------------|------------|-----|-------------------------|---------------|
| OSTRUM ULTRA S/T BD PLUS-SIC | 7,800.00 | 1,545.26 | EUR | 12,053,028.00 | 1.11 |
| OYSTER JAPAN OPPORT-I JPY PR | 20,000.00 | 125,814.00 | JPY | 20,635,394.46 | 1.91 |
| SCHRODER INTL US SMLR CO-AAC | 101,783.00 | 176.00 | USD | 15,946,199.64 | 1.47 |
| SCHRODER ITL US SM & MC-CE-A | 66,387.00 | 350.11 | EUR | 23,243,018.12 | 2.15 |
| SGAM INVEST EURO CORPOR 1-3 | 5,910.00 | 2,811.29 | EUR | 16,614,723.90 | 1.54 |
| SISF-JAPANESE OPPORT-CYEN-A | 926,120.00 | 2,070.46 | JPY | 15,724,921.40 | 1.45 |
| SYCOMORE FRANCECAP-I | 33,605.00 | 590.24 | EUR | 19,835,015.20 | 1.83 |
| TIKEHAU TAUX VARIABLE-A ACC | 82,000.00 | 126.32 | EUR | 10,358,240.00 | 0.96 |
| UBS CONVERT GLOBAL -IA2 ACC | 46,500.00 | 164.60 | EUR | 7,653,900.00 | 0.71 |
| VANGUARD EURO GOV.BD INSTIT.2DEC | 29,752.00 | 237.62 | EUR | 7,069,738.67 | 0.65 |
| VANGUARD EURO INV GR IDX-INS | 29,300.00 | 225.40 | EUR | 6,604,217.07 | 0.61 |
| VANGUARD EURO STK - B INS | 3,074,921.00 | 22.77 | EUR | 70,029,173.33 | 6.48 |
| VANGUARD EUROZONE STK-INS | 177,589.00 | 219.24 | EUR | 38,935,447.03 | 3.60 |
| VANGUARD S&P 500 UCITS ETF | 338,000.00 | 54.41 | EUR | 18,389,904.00 | 1.70 |
| VANGUARD US 500 STK IDX-EURINS | 4,436,500.00 | 32.95 | EUR | 146,190,660.70 | 13.53 |
| VANGUARD-JAPAN STK IND-EURIN | 95,180.00 | 213.10 | EUR | 20,282,496.32 | 1.88 |
| VF-MTX SUST EM MK LDR-IEUR | 73,800.00 | 127.75 | EUR | 9,427,950.00 | 0.87 |
| WELLINGTON US EQUITY RESEARCH CL.B | 730,683.51 | 100.50 | USD | 65,366,254.93 | 6.05 |
| Créances | | | | 2,226,938.88 | 0.21 |
| Dettes | | | | -3,140,614.78 | -0.29 |
| Autres comptes financiers | | | | 9,936.65 | - |
| TOTAL ACTIF NET | | | | 1,081,240,266.91 | 100.00 |



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Fonds Commun de Placement ALM OFFENSIF

151-155 rue de Bercy - 75012 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux porteurs de parts,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif ALM OFFENSIF constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019

à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris La Défense

KPMG S.A.

Nicolas Duval-Arnould
Associé